

	<p>Nom : Association de la Vallée du Ponthurin (73) station de Peisey-Vallandry Sigle : AVP Siège : Les Arches 73210 PEISEY-NANCROIX Date de sa création : 2003 Adhérents 2015 : 178 adhérents cotisants dont: 90 de Plan-Peisey, 70 de Vallandry, 10 de Peisey-Village-Villaret et 8 des autres hameaux</p>
---	---

Objet :

- La défense de l'environnement et du cadre de vie de la Vallée du Ponthurin
- La mise en commun des connaissances de ses membres en vue d'étudier, de proposer et d'encourager toutes mesures susceptibles d'assurer l'aménagement et le développement harmonieux et durable, tout en respectant le site, les ressources naturelles et en veillant à garder une cohérence architecturale et esthétique.
- A cet effet, présenter aux autorités ou à toutes administrations, toutes propositions se rapportant à son objet ou formuler toutes oppositions contre ce qui pourrait y porter atteinte.
- Elle a également pour but le développement de la convivialité entre ses membres, par l'organisation de manifestations diverses, ouvertes bien sûr à la population locale.

Activités :

L'association fait le lien entre les résidents de la station de montagne de Peisey-Vallandry (1600m) et les instances locales : mairie de Peisey-Nancroix (1300m) et de Landry (800m). A ce titre, elle entretient des relations régulières avec les maires, la communauté de communes « Les Versants d'Aime » et les acteurs locaux (ADS,...) et participe au Comité Local de Développement de l'Assemblée de Pays Tarentaise-Vanoise afin de mieux faire prendre en compte les **avis des résidents** et suggérer des **propositions d'amélioration du cadre de vie**.

Elle est agréée par la Préfecture de Savoie en tant qu'Association locale d'usagers au titre de l'article L125-1 du Code de l'Urbanisme depuis le 26 décembre 2013 pour la commune de Peisey-Nancroix et les communes environnantes. De ce fait, elle est consultée pour les projets d'urbanisme (PLU et SCOT). Elle participe aux enquêtes publiques, aux consultations concernant l'urbanisme et l'environnement dans l'esprit de préserver le cadre de vie et le développement harmonieux de la station. Elle oeuvre pour une politique plus active de protection de l'environnement de la Vallée, et pour l'amélioration du cadre de vie (fleurissement, réseau des sentiers et chemins piétonniers urbains et de randonnée, embellissement des villages...).

Elle lutte contre les nuisances, et agit pour améliorer le tri sélectif, faire mieux respecter la réglementation sur la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels.

L'Association de la Vallée du Ponthurin cherche à valoriser le cadre de vie montagnard en proposant à ses adhérents résidents des stations de montagne de mieux faire connaissance avec les atouts, les

ressources et les problématiques de cette vallée au cours de visites (« Journées de l'AVP ») et par des interventions d'acteurs locaux lors des réunions.

Elle organise des rencontres conviviales entre ses membres.

Des actions sont faites en faveur d'associations ou organismes qui oeuvrent pour la préservation du Patrimoine et le développement des activités culturelles.

L'Association de la Vallée du Ponthurin prend une part active aux travaux de la Fédération des Associations de Résidents de Stations de Montagne (**FARSM**) dont elle est adhérente, et qui traite des sujets généraux tels que : Nouvelle Loi Montagne, Plan Neige Rhône-Alpes-Auvergne, Conséquences des Lois ALUR et NOTRe pour les stations de montagne,...

Elle entretient des liens étroits avec les associations de Savoie qui adhèrent à cette Fédération, et notamment l'Association 3A des résidents des Arcs.

Elle s'efforce d'établir des partenariats avec les associations locales :

- Office de Tourisme de Peisey-Vallandry, Espace associatif cantonal, AFU de Vallandry
- Habitants de Moulin, Amis de Vernettes, Vivre en Tarentaise, FRAPNA Savoie,...

Tous les deux mois environ, soit cinq par an, ses adhérents reçoivent des informations par « Les Nouvelles de la Vallée du Ponthurin » et sont conviés à des réunions. Des flashs infos sont envoyés par courrier électronique pour informer rapidement d'un événement, d'une réunion.

Le montant de l'adhésion est de 3€ minimum, souhaitée à 20€ par personne et 30€ pour un Couple

La station (chiffres INSEE 2013 pour les deux communes) :

1 500 habitants permanents pour les 2 communes de Peisey-Nancroix et de Landry

2 000 résidences secondaires

Part des résidences secondaires : 74% du total des logements

13 500 lits touristiques (estimation 2013)